

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message par lequel elle retourne le Bill (P-15), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les postes",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ce bill, sans modification.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (339), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les pensions", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et—

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Beaubien, du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente le huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 9 juin 1954.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité a l'honneur de présenter son huitième rapport, comme suit:

Votre comité a étudié les dépenses et recettes du Sénat pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, et il a constaté qu'elles sont exactes.

Le tout respectueusement soumis.

A. L. BEAUBIEN,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération demain.

L'honorable sénateur Beaubien, du comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité, présente le neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le MERCREDI 9 juin 1954.

Le comité permanent de la Régie interne et de la comptabilité a l'honneur de présenter son neuvième rapport, comme suit:

Votre comité recommande que la papeterie et autres fournitures qui sont accordées aux sénateurs pour leur usage dans leurs bureaux ainsi que sur leurs pupitres sur le parquet du Sénat, soient fournies conformément aux demandes que votre comité a approuvées et qui ont été approuvées par le Chef de la Papeterie, et que distribution en soit faite de la même façon que durant la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

A. L. BEAUBIEN,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération demain.